

politique. Le *Globe and Mail* laisse entendre qu'il y aura des remous et de sérieuses frictions entre le ministère de l'Agriculture et celui de l'Industrie et du Commerce. Il faudra donc créer un secrétariat. J'ignore si ce journaliste a des antennes, mais il y a un peu plus d'un an, lorsque la Chambre s'est réunie, le gouvernement a créé le Conseil des grains du Canada, à Winnipeg. Un jour peut-être, si cela lui chante, le ministre d'État de Saskatoon-Humboldt (M. Lang) nous dira-t-il ce qu'a accompli le Conseil depuis ce temps. Je lis parfois dans les journaux que celui-ci ne manque pas d'argent, mais peut-être conviendrait-il de nous renseigner sur ses activités. Sans doute ne donne-t-il pas satisfaction puisque, s'il faut en croire le *Globe and Mail*, il y a eu tant de frictions qu'il faut créer un autre secrétariat.

Le communiqué de presse du syndicat du blé de la Saskatchewan, daté du 7 novembre, déclare que M. John W. Channon a préconisé un changement dans la politique de vente de la Commission canadienne du blé. Voici un extrait du communiqué:

M. Channon a proposé de remplacer cette politique par celle de l'offre et de la demande. Ce système, a-t-il ajouté, pourrait faire baisser le prix moyen de la Commission, mais le revenu des producteurs augmenterait car on ferait plus de ventes.

Qui donc lui a donné une boule de cristal et l'interroge-t-il tous les matins, à son lever? D'où tire-t-il que cette méthode augmentera le nombre de ventes? Je ne veux pas m'ériger en juge, mais je prétends que les deux ministères devraient se mettre d'accord sur la politique à appliquer et s'efforcer de faire preuve de plus de logique.

Ce dont il faut se rendre compte surtout dans la vente du blé et des céréales secondaires, c'est que ce commerce est devenu pour nous un nouveau genre de jeu, que doit respecter la Commission canadienne du blé. Nul d'entre nous n'est prophète, j'imagine, mais nous aurions dû prévoir, après la deuxième grande guerre, le peu d'expansion des marchés de l'Europe occidentale et comprendre, lors des ventes aux Chinois et aux Russes, qu'il nous faudrait chercher de nouveaux marchés et en assurer l'expansion. Mais non, nous avons malheureusement considéré ces ventes comme des aubaines. Sans vouloir me montrer trop sévère, j'affirme que nous n'avons retiré aucun avantage de la négociation Kennedy. Cette négociation était une politique essentiellement continentale, qu'il va nous falloir subir, car elle nous oriente dans

[M. Gleave.]

un sens, tandis que les producteurs de grain de l'Ouest canadien devront se tourner vers l'Est. Si nous voulons vendre notre blé sur ces marchés, je ne vois pas d'autre solution pour nous que d'intensifier nos relations et d'accroître notre commerce avec ces pays de l'Est. Pour le moment, rien ne laisse croire que nous soyons disposés à le faire.

Il n'est nullement question de réclamer à propos de la graine de colza améliorée et ainsi de suite, ou d'initiative du genre de celle des Américains, qui sont allés négocier un accord ferme et qui ont bénéficié, de ce fait, de nouvelles occasions de vendre leurs fèves soya et autres produits; je suppose qu'en retour de ces véritables concessions, ils ont dû en consentir aux Japonais. Nous devons ou bien accroître notre commerce de ce côté et trouver de nouveaux marchés pour nos céréales secondaires dans l'Est et en Europe ou bien réduire notre production dans l'Ouest canadien. Mais cette deuxième solution nuirait grandement à l'économie de cette région du Canada, car les exploitations agricoles disparaîtraient et les commerçants et des collectivités entières se trouveraient sans gagne-pain. Compte tenu de la crise actuelle, réduire les travaux de recherche et de développement, au ministère de l'Agriculture, et les subventions et autres formes d'aide à l'agriculture elle-même, c'est absurde. Nous avons besoin de toutes les compétences et de tous les moyens possibles pour permettre aux agriculteurs de se tirer d'une économie agricole en constante évolution.

Même sans la crise actuelle, l'agriculture aurait déjà été dans une assez mauvaise passe, vu les pressions de la technologie et de la société industrielle, dans laquelle elle commence seulement à s'intégrer. L'agriculture n'a pas les moyens voulus pour faire partie d'une société industrielle aussi technique et aussi savamment organisée. Si le gouvernement s'en rendait compte et agissait en conséquence, les agriculteurs feraient mieux confiance à l'avenir et au gouvernement. Mais les fermiers doivent savoir si le gouvernement se rend compte de la situation.

● (3.50 p.m.)

Cela dit, monsieur l'Orateur, appuyé par le député de Timiscaming (M. Peters), j'aimerais proposer un amendement à la motion. Le voici:

Qu'on modifie la motion en y remplaçant le point final par une virgule et en ajoutant, immédiatement après, les mots suivants:

«et en ne prenant pas les mesures nécessaires pour permettre au cultivateur canadien de toucher le revenu en espèces supplémentaire dont il a un besoin urgent.